



EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **27**

Procurations : **3**

Nombre de conseillers absents : **3**

OBJET :
Marché de travaux pour la réhabilitation du Centre d'Art Contemporain (CAC) « le Creux de l'enfer » - Avenant 1 lot 6 et lot 8, avenant 2 lot 5, lot 7 et lot 10, avenant 3 lot 13, avenant 4 lot 14, avenant 5 lot 2

SEANCE DU LUNDI 24 MARS 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 24 mars à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le mardi 18 mars 2025 s'est réuni en salle du Conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Sérap ALP à Eric BOUCOURT ;
Pepa CAENEN à David DEROSSIS ;
Pascal THIRIOUX-RAUCOURT à Isabelle FUREGON ;

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;
Betul SIMSEK ;
Philippe BARRAU ;

Secrétaire de séance :

Claire JOYEUX ;



MARCHE DE TRAVAUX POUR LA REHABILITATION DU CENTRE D'ART CONTEMPORAIN (CAC) « LE CREUX DE L'ENFER » - AVENANT 1 LOT 6 ET LOT 8, AVENANT 2 LOT 5, LOT 7 ET LOT 10, AVENANT 3 LOT 13, AVENANT 4 LOT 14, AVENANT 5 LOT 2

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** le Code de la Commande Publique ;
- **Vu** les délibérations n°28 du 20 septembre 2023, n°24 du 24 octobre 2023, n°8 du 9 avril 2024, n°27 du 25 juin 2024, n°39 du 17 septembre 2024, n°44 du 17 décembre 2024, n°37 et 38 du 25 février 2025 ;
- **Considérant** le marché de travaux pour la réhabilitation du Centre d'Art Contemporain (CAC) « Le Creux de l'Enfer », allotie en 11 lots attribués par délibération du Conseil Municipal en date du 20 septembre 2023, rendu exécutoire le 13 octobre 2023 et l'attribution des lots suivants :
 - Lot 1 – Echafaudages à l'entreprise SPEED ECHAFAUDAGES (69100 VILLEURBANNE) pour un montant de 34 438,78 euros Hors Taxes (HT) ;
 - Lot 2 – Curage/Gros Œuvre à l'entreprise SORAMA (63370 LEMPDES) pour un montant de 399 331,89 euros HT ;
 - Lot 3 – Etanchéité/Zinguerie à l'entreprise ETANCHEA (63310 MONS) pour un montant de 95 777,21 euros HT ;
 - Lot 5 – Ravalement de façades à l'entreprise DEMARS (42130 MARCILLY LE CHATEL) pour un montant de 236 398,40 euros HT ;
 - Lot 6 – Menuiseries extérieures acier à l'entreprise POL AGRET (63100 CLERMONT FERRAND) pour un montant de 523 657,00 euros HT ;
 - Lot 7 – Serrurerie à l'entreprise ACC (15130 SANSAC DE MARMIESSE) pour un montant de 211 119,40 euros HT ;
 - Lot 8 – Menuiseries intérieures à l'entreprise SOCIETE NOUVELLE L'EBENE (63170 AUBIERE) pour un montant de 27 525,95 euros HT ;
 - Lot 9 – Plâtrerie/Faux plafonds/Peinture à l'entreprise PERETTI (43700 SAINT GERMAIN LAPRADE) pour un montant de 121 554,09 euros HT ;
 - Lot 12 – Peinture intumescante est abandonné car suite aux retours du contrôleur technique ces peintures ne sont plus nécessaires dans le cadre de la réhabilitation ;
 - Lot 13 – Electricité à l'entreprise ELEC INDUSTRIE (63300 THIERS) pour un montant de 108 530,76 euros HT ;
 - Lot 14 – Chauffage/Ventilation/Plomberie sanitaire à l'entreprise THIERS CHAUFFAGE (63300 THIERS) pour un montant de 191 684 euros HT ;
- **Considérant** la délibération en date du 24 octobre 2023 rendue exécutoire le 06 décembre 2023, l'attribution du lot 10 – Chape et revêtements de sol à l'entreprise PERETTI (43700 SAINT GERMAIN LAPRADE) pour un montant de 42 912,47 euros HT et le lot 11 : Ascenseur à l'entreprise ORONA (63170 AUBIERE) pour un montant de 73 000,00 euros HT ;
- **Considérant** la délibération en date du 14 novembre 2023 rendue exécutoire le 06 décembre 2023, l'attribution du lot 4 – Charpente métallique/Bardages/Couvertures à l'entreprise ATELIER DE CHAUDRONNERIE DU CANTAL (15130 SANSAC DE MARMIESSE) pour un montant de 136 792,13 euros HT ;
- **Considérant** la nécessité de conclure des avenants en plus ou en moins pour prendre en compte des ajustements de prestations :
 - Lot 2 : reprise d'un muret au rez-de-chaussée, travaux supplémentaires de stabilisé ciment au niveau de la terrasse arrière et prolongation des installations de chantier en raison de l'allongement de la durée des travaux jusqu'à fin mars 2025 pour un montant total de 20 773,33 euros HT ;

C.M. 24.03.2025

- N°10 -

- Lot 5 : réalisation d'une fresque peinte représentant un diable sur la façade pour un montant de 6 489,00 euros HT ;
- Lot 6 : prise en compte de la demande du contrôleur technique d'augmenter le désenfumage, mises au point du marché (notamment, ajout de couvertines sur plusieurs pignons, modification de certains châssis, modification de certains modes d'ouverture, ajout de stores...) pour un montant total de 14 323,90 euros HT ;
- Lot 7 : moins-value sur la suppression de cimaises et de modules acoustiques amovibles au rez-de-chaussée, fourniture et pose d'un portail métallique pour l'accès à la terrasse, réalisation de petites adaptations sur le chantier (prolongement de la main courante vers le catering, adaptation des gardes corps de l'escalier du rez-de-chaussée, habillage puit de lumière...) pour un montant total de 6 279,00 euros HT ;
- Lot 8 : ajout d'une porte coupe-feu sur la passerelle et moins-values sur le chantier obtenues grâce à des optimisations pour un montant total de 943,89 euros HT ;
- Lot 10 : reprise du plafond du R+1 suite à un dégât des eaux pour un montant de 8 138,50 euros HT ;
- Lot 13 : complément SSI (Système de Sécurité Incendie) et caméra, ajout de cordons chauffants, complément pour alimentation ENEDIS pour un montant total de 7 991,10 euros HT ;
- Lot 14 : modification des quantités d'isolant du plancher chauffant, ajout calorifuge en sous-station pour un montant total de 4 749,71 euros HT.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE AVEC 24 VOIX POUR, 6 ABSTENTIONS (Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Serap ALP, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID) et 1 NE POUVANT PAS VOTER (Philippe BARRAU) :

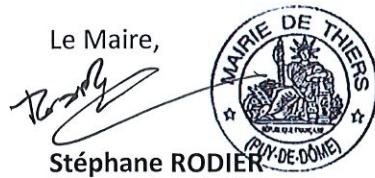
- **Approuve** les avenants suivants :
 - Avenant n°1 au Lot 6 – Menuiseries extérieures acier avec l'entreprise POL AGRET pour un montant de 14 323,90 euros HT portant le nouveau montant du marché à 537 980,90 euros HT ;
 - Avenant n°1 au Lot 8 – Menuiseries intérieures acier avec l'entreprise SOCIETE NOUVELLE L'EBENE pour un montant de 943,89 euros HT portant le nouveau montant du marché à 28 469,84 euros HT ;
 - Avenant n°2 au Lot 10 – Chape et revêtement de sols avec l'entreprise PERETTI pour un montant de 8 138,50 euros HT portant le nouveau montant du marché à 51 790,04 euros HT ;
 - Avenant n°2 au Lot 5 – Ravalement de façades avec l'entreprise DEMARS pour un montant de 6 489,00 euros HT portant le nouveau montant du marché à 266 129,43 euros HT ;
 - Avenant n°2 au Lot 7 – Serrurerie avec l'entreprise ATELIER DE CHAUDRONNERIE DU CANTAL (ACC) pour un montant de 6 279,00 euros HT portant le nouveau montant du marché à 208 813,40 euros HT ;
 - Avenant n°3 au Lot 13 – Électricité avec l'entreprise ELEC INDUSTRIE pour un montant de 7 991,10 euros HT portant le nouveau montant du marché à 129 750,48 euros HT ;
 - Avenant n°4 au Lot 14 – Chauffage / Ventilation / Plomberie / Sanitaires avec l'entreprise THIERS CHAUFFAGE pour un montant de 4 749,71 euros HT portant le nouveau montant du marché à 213 812,51 euros HT ;
 - Avenant n°5 au Lot 2 – Curage/gros œuvre avec l'entreprise SORAMA pour un montant de 20 773,33 euros HT portant le nouveau montant du marché à 464 584,22 euros HT ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance,

Claire JOYEUX



Le Maire,



Stéphane RODIER



Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le 07/04/2025

S²LO

ID : 063-216304303-20250324-250324_10-DE